

Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADE,

La Commission vous présente son rapport annuel sur l'activité de l'école pendant l'année écoulée.

A la suite des différentes visites que nous avons faites, relatives à la nouvelle méthode d'enseignement pour le début de l'apprentissage, en accord avec le Conseil, la transformation des locaux fut entreprise, ceci afin d'avoir un local par année. Tout était prêt pour la rentrée d'octobre.

A la suite du départ d'un professeur, PELTIER assure les cours de 3^e année, GENIOLE ceux de 2^e, et NEDELLEC, qui était inscrit au tour de rôle pour entrer à l'A.O.I.P., a été appelé pour s'occuper de la 1^{re} année, du fait qu'il était au courant des nouvelles méthodes, ayant déjà rempli une fonction similaire.

A la rentrée d'octobre, nous avons pris 12 élèves en première année.

A la fin de la période d'essais, deux élèves suivaient difficilement les cours pratiques et théoriques; la signature du contrat fut reportée de trois mois; pour deux autres, qui ne semblaient avoir aucune disposition, nous avons prévenu leurs parents. Fin janvier, un de ces derniers a été retiré par son père, tandis que les parents du deuxième demandaient que soit tentée une nouvelle période d'essai, ce qui fut accepté. Après ce nouvel essai, nous avons été dans l'obligation de nous en séparer.

Les contrats ont donc été établis pour 10 élèves, bien que l'un d'entre eux ait des notes faibles aux cours théoriques. Au point de vue général, les professeurs se plaignent de la faiblesse du niveau d'instruction de la part d'élèves venant d'obtenir le certificat d'études primaires; du reste, M. RÉAU a été dans l'obligation de baisser le programme de ses cours.

Malgré la période difficile que nous traversons, le travail à l'atelier n'en souffre pas, les professeurs et les élèves font leur devoir avec beaucoup d'entrain et d'énergie.

Nous tenons à remercier M. RÉAU ainsi que nos camarades à qui nous avons confié le soin de s'occuper des élèves pour l'effort qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur tâche.

Les élèves de la promotion 43 ont été présentés au C.A.P. et tous ont été reçus.

Le Syndicat Général des Industries Techniques de la Précision a mis à notre disposition une médaille d'argent et deux de bronze, qui ont été attribuées dans l'ordre suivant : PICARDA, RONDEAUX et GÉRARD.

Nous avons reçu de l'Enseignement technique une subvention de 30.000 francs, une boîte de compas et deux volumes.

Au cours d'une petite réunion familiale, la distribution des prix, présidée par notre camarade BRIAT, assisté de M. le Maire du 13^e arrondissement, a eu lieu le 23 novembre, et le Conseil a accordé les prix suivants :

1^{re} ANNÉE

HASTERT	100 fr.
VARACHAUD	90 fr.
LAVIELLE	85 fr.
LIBOUREL	80 fr.
HEILLES	80 fr.
HUTTEAU	65 fr.
DEVOISIN	65 fr.
GROJANT	50 fr.
BELLANGER	30 fr.
DUSERRE	30 fr.

2^e ANNÉE

KIEFFER	160 fr.
COSTE	140 fr.
DORVAL	115 fr.
VINOT	115 fr.
LEVESQUE	115 fr.
OUANG	100 fr.
LE MOEL	90 fr.
COMON	90 fr.
LAFFERRIÈRE ...	70 fr.
LAVENANT	50 fr.

3^e ANNÉE

GÉRARD	200 fr.
POUJOL	180 fr.
MONZILLAT	175 fr.
PICARDA	150 fr.
RONDEAUX	150 fr.

En plus, un prix spécial de 200 francs, offert par le Conseil de l'A.O.I.P., a été attribué à l'élève PICARDA pour sa deuxième place au classement général du C.A.P. 1943.

Notre camarade BRIAT nous a fait parvenir une somme qui a été attribuée aux deux meilleurs élèves de première et deuxième année et qui sont : HASTERT et KIEFFER.

L'Amicale des Retraités nous a également remis une somme dénommée « Prix de camaraderie », et qui a été remise à l'élève RONDEAUX.

Divers fabricants nous ont fait parvenir l'outillage et quelques objets pour être remis à titre de récompenses, ce dont nous les remercions.

En raison du manque de main-d'œuvre, les apprentis sortants ayant été sollicités pour rester à l'Association, ceux-ci ont tous accepté.

A la suite du départ de notre camarade BERNARD, membre de la Commission d'apprentissage, vous aurez à nommer son remplaçant.

La Commission :

DACHE.

CRÉHANGE